

Lyon, le 19 novembre 2013

## Communiqué de presse

# Le Parlement européen approuve le soutien financier majeur de l'Union Européenne à la construction du tunnel de base, élément central de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin

Ce mardi 19 novembre, le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, a approuvé le budget pluriannuel de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Une enveloppe de 23,17 milliards € sera dédiée aux futurs grands axes de transport européens choisis par l'Union Européenne dont la future liaison ferroviaire fret-voyageurs entre Lyon et Turin.

Cette décision européenne rend désormais possible le cofinancement européen à hauteur de 40% des travaux de construction de l'élément central de cette ligne, à savoir le tunnel de base entre Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie et Suse dans le Piémont italien. Sur un coût total de construction du tunnel de 8,5 milliards €, l'Union Européenne en prendra ainsi à sa charge 3,4 milliards. Le reste du financement interviendra à hauteur de 57,9% pour l'Italie soit 2,9 milliards € et de 42,1% pour la France (25% du coût total), c'est-à-dire 2,2 milliards € soit 220 millions € par an pendant une période de construction du tunnel estimée à 10 années.

Au Parlement européen, ce projet a reçu le soutien de députés européens français et italiens dont Michel Dantin, ainsi qu'Arnaud Danjean, Franck Proust, Françoise Grossetête, Sylvie Guillaume, Nora Berra, Marie-Thérèse Sanchez-Schmidt, Dominique Vlasto et Corinne Lepage. Ils ont déclaré : *« L'approbation du budget de l'Union européenne pour la période 2014-2020 est une avancée importante pour la réalisation de la future liaison ferroviaire fret-voyageurs entre Lyon et Turin et, en particulier pour les travaux de construction du tunnel de base. Nous nous en réjouissons vivement car elle constituera un atout majeur en termes économiques, environnementaux et de sécurité pour les régions Rhône-Alpes et Piémont, et leurs habitants, mais aussi pour la France. Au-delà, l'Europe entière en bénéficiera. »*

Par ailleurs, Michel Dantin, représentant au Parlement européen de l'eurorégion Sud-Est et originaire de Chambéry, a déclaré : *« C'est une journée importante pour l'avancement du chantier du Lyon-Turin mais pour que la France puisse vraiment bénéficier de ce cofinancement européen, un certain nombre d'étapes restent à franchir dans les meilleurs délais par les autorités françaises dont la désignation du promoteur public qui succèdera à la société LTF. »*

François Lépine, vice-président de la Transalpine a déclaré : *« Le co-financement européen constitue une opportunité exceptionnelle pour la France de pouvoir construire ce tunnel de base, élément central du Lyon-Turin. Après la ratification de l'accord franco-italien de 2012 par l'Assemblée Nationale le 31 octobre et par le Sénat le 18 novembre, il est indispensable, à l'instar des autorités italiennes, que les autorités françaises donnent une nouvelle impulsion à ce chantier tout particulièrement par l'engagement dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 des travaux de la galerie de Saint Martin La Porte. A cet égard, le sommet franco-italien qui se tiendra demain mercredi 20 novembre à Rome tient une importance toute particulière. L'ensemble des partenaires, français et italiens, collectivités publique, entreprises, rassemblées au sein de la Transalpine et de Transpadana, constatent que les conditions sont maintenant réunies pour que la France et l'Italie répondent positivement à l'appel à projets qui sera proposé par l'Union européenne aux Etats dès le début 2014. »*

### Contact :

Comité pour la Transalpine : [www.transalpine.com](http://www.transalpine.com) - [info@transalpine.com](mailto:info@transalpine.com) – Tél. : + 33 (0)4 26 73 51 57  
Comitato Transpadana : [www.transpadana.org](http://www.transpadana.org) - [info@transpadana.org](mailto:info@transpadana.org) – Tél. 00 39 011 433 15 10